LE DISPOSITIF

MCS ALPES DU NORD

Par l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes



Contacts :

Président de l'association MdeM RA et Président du Comité de pilotage régional

Dr Bernard Audema - bernard.audema@gmail.com

Au bureau de l'association, chargées de mission :

Mme Marie Cottarel : Coordination générale du réseau MCS Alpes du Nord - contact.mcs@mdem.org

Mme Béatrice Mithieux : Chargée des formations MCS - beatrice.mithieux@mdem.org

Avant-Propos

Le dispositif actuel des Médecins Correspondants du Samu dans les Alpes du Nord (Savoie, Haute-Savoie, Isère et Ain) est présent dans la chaîne des soins de premier recours depuis 2003 avec la création de l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes en tant que structure « porteuse » du système.

Du fait de l'éloignement géographique des stations de sports d'hiver et de par les spécificités de la médecine de montagne, le dispositif MCS a rapidement eu toute sa légitimité et sa place dans le paysage de l'Aide Médicale Urgente. Les Samu locaux ont toujours su apprécier et montrer leur confiance au dispositif MCS. Sans cet appui, le système ne serait pas aussi efficient.

Avec l'engagement de l'Agence Régionale de Santé Auvergne – Rhône-Alpes depuis 2003, par le soutien financier apporté et les liens de confiance qui se sont liés au fil des années, le réseau n'a eu de cesse d'évoluer sur le plan des pratiques avec du matériel performant mis à disposition, avec la qualité des formations dispensées par les Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) mais aussi sur le plan humain avec un rajeunissement des médecins de montagne qui engendre de nombreux projets de regroupement en pôles de santé.

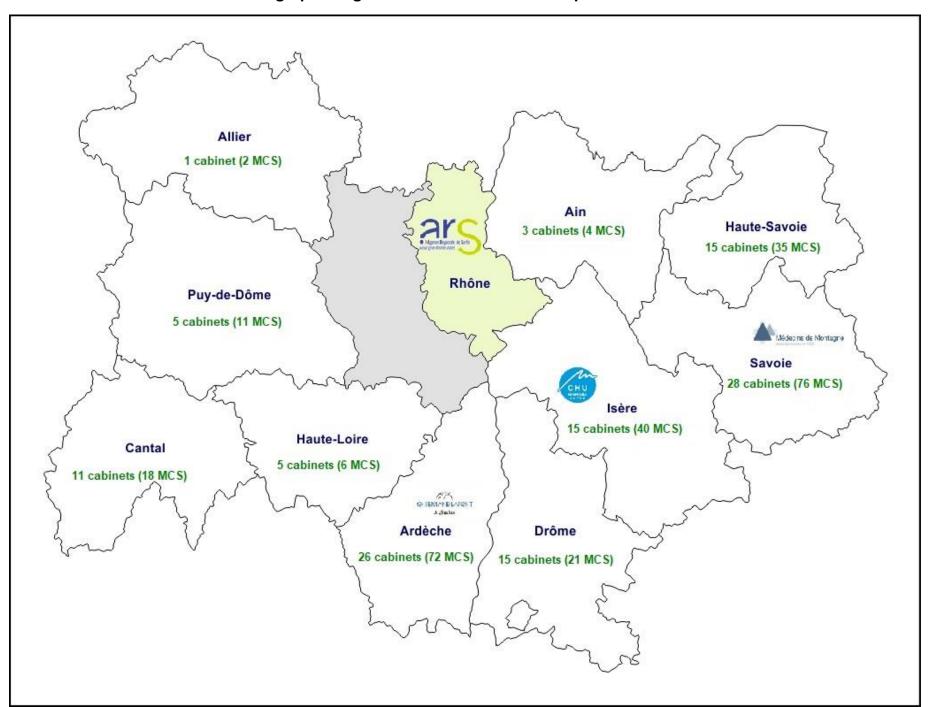
Répondant parfaitement aux attentes gouvernementales en 2013 d'accès aux soins d'urgences à moins de 30 minutes, le dispositif MCS s'est développé davantage en obtenant un partenariat solide avec le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble avec le service biomédical et la pharmacie hospitalière pour une centralisation des achats groupés et la rédaction des procédures cadres actuelles.

Tout récemment avec la reforme territoriale et le remaniement des régions, le dispositif s'est régionalisé avec l'Auvergne et nous sommes aujourd'hui dans une phase d'harmonisation générale des réseaux existants. Si le travail sur la mutualisation des formations a eu un retentissement positif auprès des médecins et de tous ceux qui y ont participé, celui sur les dotations, tout dernièrement entamé, reste perfectible. La nécessite de signer le nouveau cahier des charges régional devient une priorité pour 2018-2019.

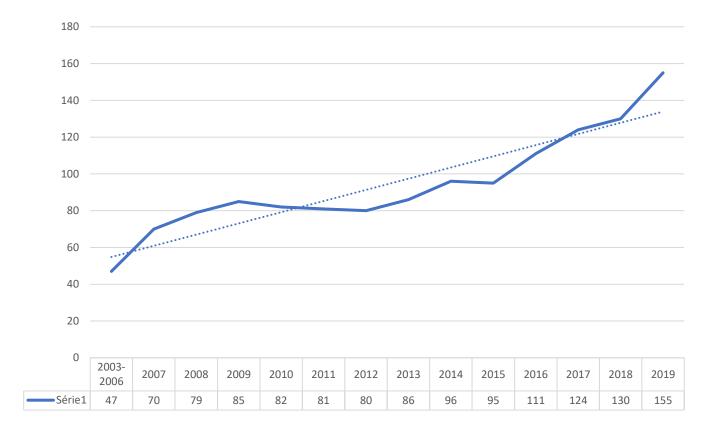
Le dispositif MCS est un réseau de professionnels de santé basé sur la confiance et dont l'objectif premier reste la prise en charge optimale du patient pour sa survie. De nombreux travaux de recherches : thèses, mémoires, en cours ou déjà effectués, mettent en avant l'importance de ce système dans le domaine de l'urgence vitale et ont permis à plusieurs reprises d'améliorer les pratiques et d'identifier les points de vigilance.

Avec la signature de l'avenant à la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de financement FIR, la réciprocité de nos engagements mutuels manifeste dans un avenir proche d'un travail constructif pour le bon fonctionnement et pour le développement du dispositif régional. La mise en ligne très prochainement du site internet MCS-AURA offrira de nouvelles fonctionnalités qui répondront aux objectifs de la régionalisation du dispositif.

La cartographie régionale des Médecins Correspondants du Samu



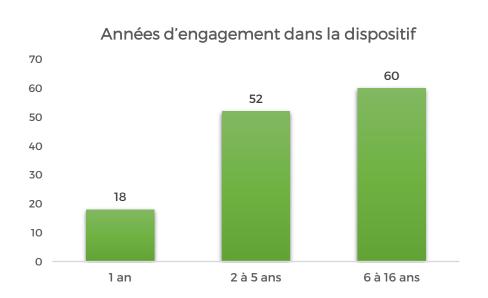
Evolution des effectifs MCS



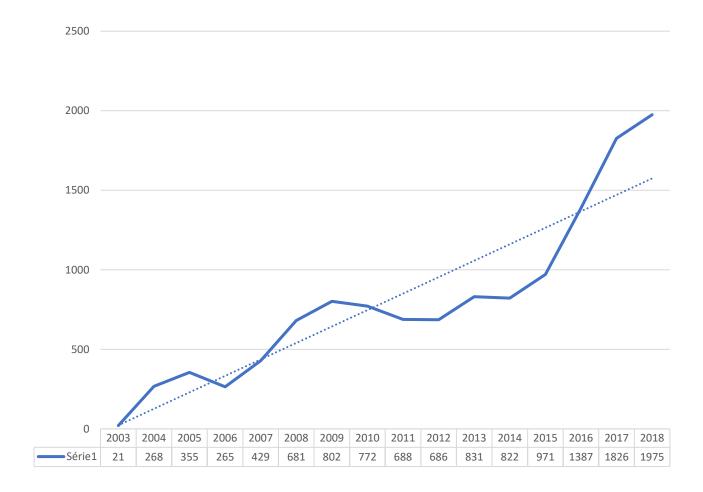
En 2015, le réseau s'est étendu au département de l'Ain en intégrant 7 nouveaux MCS.

Quelques chiffres à prendre en compte pour 2019:

- 89% des MCS travaillent en cabinet de groupe.
- L'âge moyen est de 42 ans.
- 66 médecins ont moins de 40 ans.



Evolution des interventions MCS

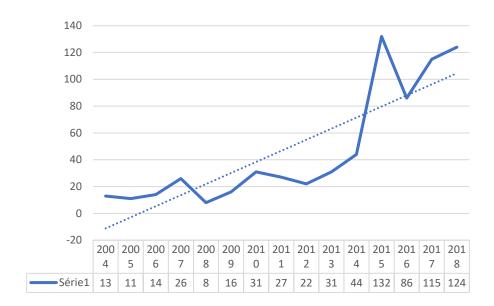


On aperçoit une montée en puissance significative à partir de 2014 des interventions MCS due à la mise en place du nouveau cahier des charges du dispositif MCS et à l'augmentation des effectifs MCS. Le nouveau système MCS par sa souplesse de fonctionnement et par sa modernisation attire les jeunes médecins et favorise les nouvelles installations (du nouveau matériel, des nouveaux médicaments, des nouvelles procédures...).

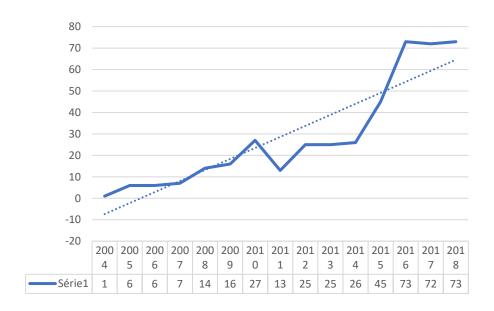
Les marqueurs MCS

Depuis le début de son fonctionnement le réseau observe et analyse des marqueurs présents sur la fiche d'intervention informatique que remplissent les médecins à la suite de leur sortie MCS. L'analyse commence en 2004 mais les chiffres sont pertinents à partir de 2012 au moment où la fiche d'intervention a été informatisée.

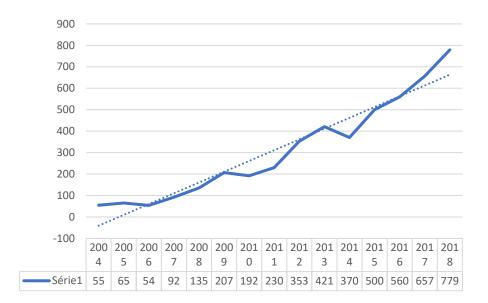
Les ACR



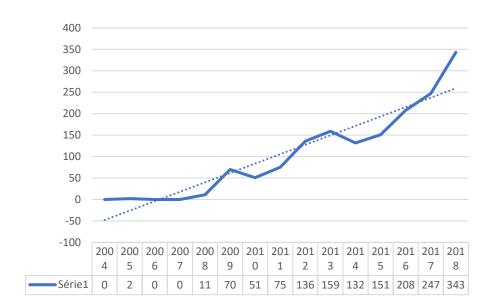
Les SCA



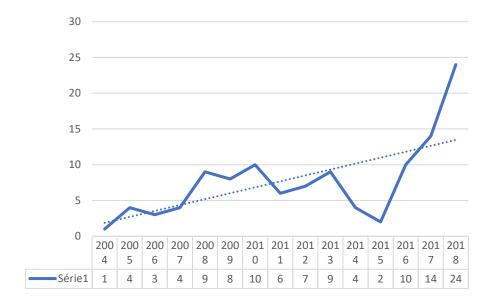
• Utilisation de la morphine



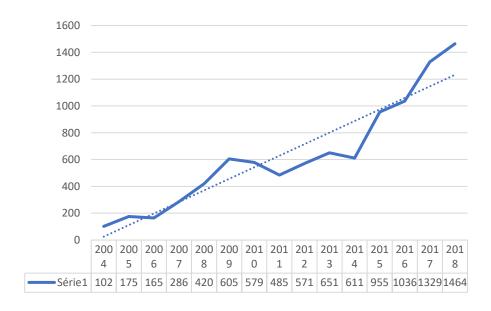
• Utilisation de la Kétamine antalgique



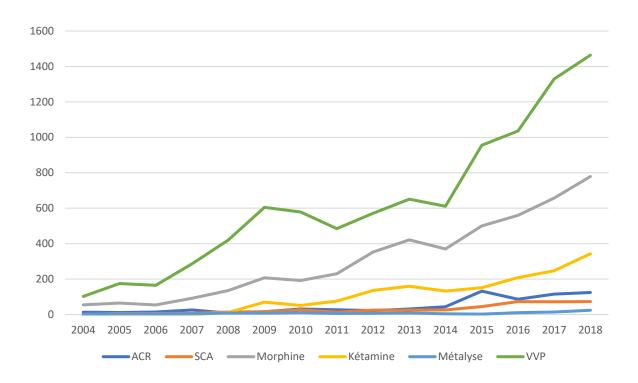
Utilisation de la Métalyse



• Pose de Voie Veineuse Périphérique (VVP)



• Les tendances générales



Les tendances sur la 1ère période d'hiver 2019 : janvier 2019

L'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes recueille depuis 2003 sur une base de données les interventions MCS. Cet outil statistique permet d'analyser le fonctionnement du réseau et d'en dégager les forces et les faiblesses. Il est utilisé également pour les demandes de règlement des médecins. Depuis le début d'année 2018, le réseau Drôme-Ardèche et celui d'Auvergne saisissent leurs interventions MCS via ce formulaire.

Sur cette 1ère période 2019, la base de données comptabilise pour le réseau Alpes du Nord 136 interventions :

- Haute-Savoie: 30 interventions

Isère : 43 interventionsSavoie : 48 interventions

Ain: 15 interventions

L'harmonisation du dispositif MCS sur la grande région Auvergne-Rhône-Alpes

En 2017 l'Agence régionale de santé Auvergne – Rhône-Alpes a demandé à l'association Médecins de Montagne RA – Réseau Alpes du Nord de coordonner l'harmonisation du dispositif MCS sur la grande région Auvergne – Rhône Alpes.

Les objectifs:

- Formation identique pour les 250 MCS, décidée en COPIL régional en 2017
- Harmonisation des procédures, du matériel, des médicaments
- Mise en place d'un registre unique au sein d'un site internet spécifique MCS AURA

Il a été décidé de commencer cette harmonisation par les formations MCS dès 2018 avec la participation des 3 CESU expérimentés en formation MCS de la région Alpes du Nord (CESU 38, 73 et 74) et d'un CESU local (ou organisme de formation privé pour le réseau Drôme-Ardèche) pour dispenser les 4 ateliers de ces formations.

L'offre de formation des Médecins Correspondants du SAMU

Harmonisées régionalement, ces formations techniques ont pour objectifs de rafraîchir des gestes et de remettre à jour des connaissances qui ne sont pas utilisés au quotidien par le médecin mais qui seront essentiels dans la prise en charge d'une urgence grave de 1er recours.

Deux types de formations sont proposées aux MCS :

Formation initiale et continue

Formation obligatoire de 2 jours organisées en 4 ateliers par les 4 CESU partenaires : 3 ateliers incontournables (ACR, cardio, traumatisé sévère) et 1 atelier consacré à une thématique variant avec les besoins et l'actualité (damage control, pédiatrie, accouchement,

5 sessions en 2019 pour le réseau Alpes du Nord

Formations complémentaires

Ces formations répondent à des besoins plus spécifiques : accouchement, communications complexes, atelier de simulation haute-fidélité, e-learning...

Les principes : Indispensables, facultatives, non indemnisées mais gratuites pour les MCS, transversales entre les 10 départements.

Formations complémentaires suivies par les MCS de la Haute-Savoie

	2017	2018	2019*
MCS 74	4 MCS	6 MCS	5 MCS

*Le calendrier 2019 des formations complémentaires est en cours d'élaboration, pour l'instant, les MCS ne peuvent s'inscrire que sur un seul atelier (communication thérapeutique – base de l'hypnose médicale organisé par le CESU 73).





Le projet de l'harmonisation de la dotation MCS

Tout comme pour le projet d'harmoniser les formations, la prochaine mission des réseaux sera de mutualiser la dotation MCS afin de réduire le coût total des dépenses en équipements et d'uniformiser les pratiques.

Le parc actuel sur l'ensemble du réseau MCS Alpes du Nord compte la gestion de 90 moniteurs et 54 défibrillateurs pour 76 cabinets.

L'harmonisation de la dotation a débuté en 2015 avec la gestion de 15 cabinets MCS dans la Drôme en plus par le réseau MCS Alpes du Nord.

Un plan de renouvellement annuel du parc MCS de 7 appareils a été instauré par le biais d'un appel d'offre pour, à la base, des moniteurs Lifecare 2 Schiller puis tout récemment pour des moniteurs « Touch Seven » jusqu'en juin 2021.

L'harmonisation régionale de la dotation concernerait à moyen terme 98 cabinets. Il y a à ce jour 22 cabinets (37 MCS).

- Composition de la trousse d'urgence
- Dispositifs Médicaux Stériles / Dispositifs Médicaux : 65 références dont 28 « techniques
 » et/ou « onéreuses »
- Médicaments : 44 spécialités
- Matériel biomédical + « Consommables » associés
- Oxygène
- Accessoires divers (documents...)

• Circuits d'approvisionnement et de gestion

4 circuits en place:

- Circuit Biomédical : gestion centralisée CHUGA avec 1 ingénieur Biomédical coordonnateur / MdeM RA
- Circuit DMS/DM « techniques » et/ou « onéreux » : Gestion centralisée CHUGA avec 1 pharmacien coordonnateur / MdeM RA
- Circuit autres DMS/DM et Circuit médicaments : Gestion CH/PUI référents (de proximité siège de SMUR) / MdeM RA
- Circuit Oxygène : gestion individuelle par cabinet MCS / Fournisseur de gaz / prise en charge partielle par MdeM RA

Clés de la réussite :

- Un partenariat opérationnel et technique avec le CHU de Grenoble,
- Développement d'un réseau de pharmaciens hospitaliers des CH référents en lien avec MdeM
 RA, les MCS et l'ARS ARA,
- Une collaboration de confiance avec l'ARS ARA.

Le site internet MCS-AURA

Dans une dynamique d'harmonisation et de mutualisation régionale des réseaux MCS, un site MCS-AURA a été mis en ligne début janvier 2019.

Communiqué de presse

Ce début d'année a vu le lancement de notre nouveau site internet : mcs-aura.fr après une année de travail et de développement.

Cet outil commun réunira au sein de la même plateforme numérique l'ensemble des Médecins Correspondant du Samu (MCS*) de la grande région Auvergne - Rhône-Alpes..

*Le Médecin Correspondant SAMU est un médecin du premier recours, formé à l'urgence, qui participe à la mission de service public d'Aide Médicale Urgente.

Le MCS est un relais compétent des SAMU. Il intervient en avant-coureur du SMUR, sur demande de la régulation médicale des centres 15, dans des territoires où le délai d'accès à des soins urgents est supérieur à trente minutes d'un SMUR terrestre. Dans ces territoires, l'intervention rapide d'un MCS constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Nous sommes heureux aujourd'hui de vous le présenter et nous espérons qu'il répondra à toutes les attentes.

Basé sur une nouvelle identité régionale, son design responsive (adapté à tous les terminaux) vous permettra de découvrir de façon plus claire et aérée le fonctionnement du dispositif MCS en Auvergne-Rhône-Alpes.

Via ce site, le grand public pourra découvrir dans sa globalité le dispositif MCS et les acteurs qui le soutiennent puis de connaître les 3 réseaux en Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis un espace sécurisé et personnalisé, il permettra à chaque MCS de :

- Saisir les fiches d'intervention MCS,
- Se pré-inscrire aux formations obligatoires et complémentaires.
- Remplir les tableaux d'astreintes,
- Se réapprovisionner en produits de santé, en dispositif médicaux et autres consommables,
- Se tenir informé des dernières actualités...

En créant ce site, les associations MCS et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes réaffirment leur positionnement en faveur d'une harmonisation régionale des réseaux.

Alors que nous écrivons ce communiqué de presse, nous travaillons déjà sur de nouvelles améliorations et fonctionnalités afin de perfectionner cette nouvelle plate-forme commune.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne visite de la version 1.1!

ANNEXES

Composition de la trousse MCS en équipement biomédical

Moniteur défibrillateur Touch 7 Schiller

13 720,14€ TTC Marché UNIHA

- ECG
- PNI
- · SpO2 (Masimo)
- · Défibrillateur (manuel ou DSA)
- PACE
- EtCO2
- Imprimante
- · Transmission de données (GSM et Wi-Fi)

https://www.schiller.ch/fr/fr/product/defigard-touch-7



Matériel Biomédical - MCS Auvergne Rhône Alpes – Alexandre STAHL, Ingénieur Biomédical

07/12/2018

21



Sac de secours Lug Europa

• Sac complet : 219,6 € TTC

• Taille: 57 x 47 x 20 cm

Volume : 48LPoids : 2,3 kg

• 5 pochettes pour matériel médical (30 x 18

x 9 cm)

http://www.lugeuropa.com/fr/gamme-medicale/9-sac-secours-medical.html







07/12/2018

Matériel Biomédical - MCS Auvergne Rhône Alpes – Alexandre STAHL, ingénieur Biomédical

2

Coût TTC d'une dotation à l'achat

Equipements	Prix TTC
Moniteur Défibrillateur Touch 7 (livré avec les consommables)	13 720,14€
Sac de secours complet	219,60 €
Aspirateur de mucosités manuel (Twin Pump 600mL Ambu)	303.26 €
Total:	14 243 €

Consommables usage unique		
DM	PrixTTC CHI	
Electrodes def. enfant 2.155062	79,56€	
Electrodes def. adulte 2.155065	56,10€	
Papier thermique Lifecare 2 2.157031	81,60€ (le carton de 10)	
Papier thermique Touch 7 0-50- 0001	43,20€ (par 5)	
Embout EtCO2 enfant 11660	260,10€ (la boite de 10)	
Embout EtCO2 adulte 100620-10	119,95€ (la boite de 10)	
Electrodes ECG 3200	142,80€ (les 30 sachets de 50)	

Consommables réutilisables (livrés avec le moniteur Lifecare 2, prix catalogue non négociés)

DM	Prix TTC
Câble ECG 6-4 brins à clips 2.400146	399,60€
Tuyau PNI 2m 2.100003	60€
Brassard PNI adulte 2.120018	82,80€
Prolongateur SpO2 Massimo 2.310301	339,60€
Capteur SpO2 adulte 2.100598	496,80€

Matériel Biomédical - MCS Auvergne Rhône Al STAHL, ingénieur Biomédical

07/12/2018

2

Objectif : Harmonisation régionale de la trousse MCS AURA Composition et Circuits d'approvisionnement des PDS

Composition 2018-2019 de la trousse

- Matériel biomédical:
 - Matériel: Moniteur multiparamétrique, aspirateur de muscosités manuel, dispositif d'insertion motorisé pour IO...
 - « Consommables » associés -DM : 9 références
- Dispositifs Médicaux non stériles (DM): 19 références

PDS pharmaceutiques:

- Dispositifs Médicaux Stériles (DMS): 37 références
- Médicaments: 44 spécialités
- Oxygène
- Accessoires divers :

sac, trousse IO, pochette isotherme, documents...





Composition de la trousse Nouveautés 2018-2019 (médicaments et DMS/DM)

- Ajout : IPRATROPIUM en solution pour inhalation pour harmoniser les pratiques des MCS aux pratiques des SMUR.
- Ajout : CLOPIDOGREL 75mg cp, présentation qui figure dans le protocole de PEC des SCAT ST+ du patient de plus de 75 ans.
- Augmentation des quantités de MORPHINE et KETAMINE, avec un ajustement possible en concertation avec la PUI et sous réserve de la traçabilité réglementaire des administrations.
- Remplacement des SERINGUES 30ml par des SERINGUES 20ml. Toutes les seringues (5ml, 10ml et 20ml) sont LUER LOCK.
- Plusieurs modifications de quantités de médicaments et de DM, justifiées soit par la consommation soit par les conditionnements.

Doc CCB-20181207